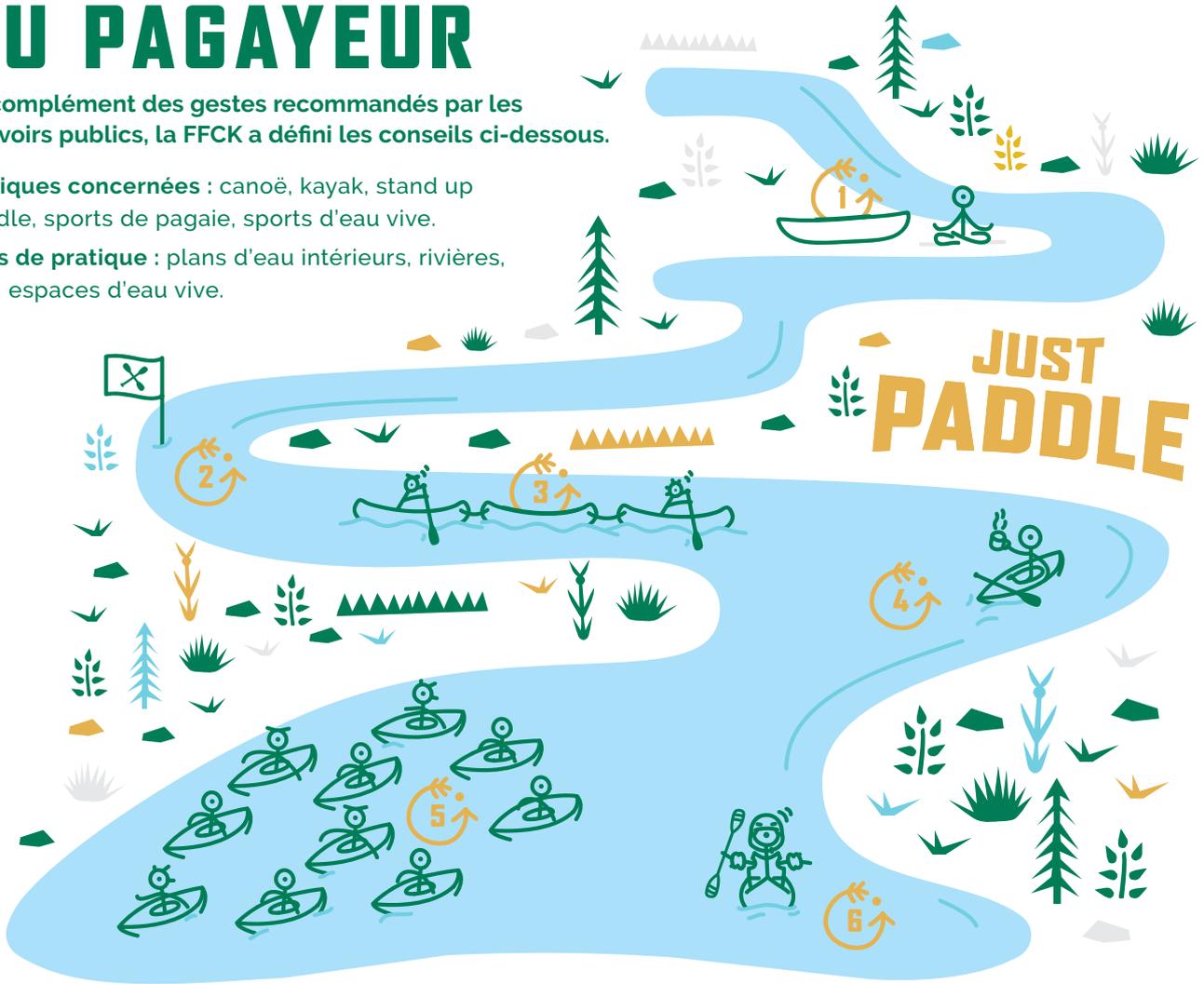


# LES GESTES BARRIÈRES DU PAGAYEUR

En complément des gestes recommandés par les pouvoirs publics, la FFCK a défini les conseils ci-dessous.

**Pratiques concernées :** canoë, kayak, stand up paddle, sports de pagaie, sports d'eau vive.

**Sites de pratique :** plans d'eau intérieurs, rivières, mer, espaces d'eau vive.



Je reprends progressivement pour me remettre en forme.



Je navigue sur des parcours reconnus.



Je garde une distance de 1 bateau d'écart entre chaque pagayeur.



*Just paddle !* Je ne viens que pour ma navigation.



J'adapte la navigation à plusieurs pour garantir la distanciation physique.



Je suis responsable et exemplaire.



## INDIVIDUELS



Je suis expérimenté-e et autonome.



Je privilégie les points d'embarquement des clubs, bases et équipements nautiques.



Je privilégie la pratique à plusieurs, à bonne distance des autres.



## EN CLUB / STRUCTURE



Je nettoie et range mon matériel selon les règles sanitaires appliquées dans la structure.



Je conserve ma pagaie, mon gilet, mes vêtements.

**RESPONSABILITÉ, LUCIDITÉ, EXEMPLARITÉ.**

Fédération délégataire du Ministère chargé des sports

**FFCK**  
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité